



NOUVELLE REVUE

THÉOLOGIQUE

112 N° 4 1990

Le ministère dans l'Église: ministère apostolique-ministère évangélique

Jacques GUILLET (s.j.)

p. 481 - 501

<https://www.nrt.be/en/articles/le-ministere-dans-leglise-ministere-apostolique-ministere-evangelique-215>

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2024

Le ministère dans l'Église : ministère apostolique - ministère évangélique

La tendance naturelle, quand on aborde la question des ministères dans l'Église, est de se demander comment on y accède et ce que l'on y fait. Cette réaction peut être critique ou franchement positive, elle s'inspire toujours d'une perspective dominante, celle du pouvoir : « Que peut-on faire quand on a reçu tel ministère ? Quels sont les gestes en mon pouvoir, et ceux dont je reste incapable ? Ce pouvoir, de qui le tiens-tu ? Et si tu le tiens de telle autorité, pourquoi celle-ci ne pourrait-elle pas l'étendre à d'autres ? » Certes, on n'oublie pas que depuis Jésus « celui qui gouverne doit se comporter comme celui qui sert » (Lc 22, 26). Mais ce langage, derrière le mot facile à exploiter, ne prend son sens que si l'on voit vraiment de quel service il s'agit.

1. *Le ministère dans l'Église*

Les travaux récents sur la naissance et le rôle des ministères dans l'Église des origines s'accordent tous sur un point : autant il est difficile de préciser les fonctions propres des différents acteurs qui paraissent dans les écrits du Nouveau Testament, autant il importe de mettre en lumière la structure ministérielle de l'Église et les principes de son fonctionnement. Qu'est-ce que le ministère de l'Église, et qu'est-ce qu'un ministère dans l'Église ?

Dans le volume collectif qui présentait, il y a quinze ans, *Le ministère et les ministères selon le Nouveau Testament*¹, un thème identique reparait au point de départ ou au terme de chacune des études particulières. De saint Paul, Annie Jaubert écrit : « Dans le ministère apostolique de Paul, l'idée même du ministère de l'Église est saisie à sa source » (LM 55). Pour Jean Delorme, « au-delà des problèmes de différenciation des ministères... le regard de Marc ... met en lumière le lien qui relie à Jésus l'Église d'après Pâques » (LM 180). Pour Augustin George, quand Luc met en scène les personnages qui ont porté l'Évangile, « il est attentif à leur action plus qu'à leurs titres ou à leurs

1. *Le ministère et les ministères selon le Nouveau Testament*. Dossier exégétique et réflexion théologique. Sous la direction de Jean DELORME. Coll. Parole de Dieu, 10. Paris, Seuil, 1974. Cité dans la suite par le sigle LM suivi de la pagination.

pouvoirs» (LM 230). Dans les écrits johanniques, Xavier Léon-Dufour cherche à relever «le ministère fondamental» (LM 252).

Ce ministère fondamental est intitulé, dans deux chapitres théologiques de l'ouvrage, «ministère apostolique» (Bernard Sesboüé) (LM 409), ou «service apostolique» (Henri Denis) (LM 439-447). Ministère ou service, les deux mots sont largement équivalents. Ils sont d'ailleurs identiques en grec, même s'ils comportent en français une différence d'accent sensible. L'un et l'autre expriment avec justesse la réalité qui ressort de l'ensemble du Nouveau Testament. Il nous semble seulement important d'ajouter une seconde équivalence: ministère apostolique, ministère évangélique. Identifier le ministère des Apôtres à celui de l'Évangile, c'est à la fois subordonner la personne même des Apôtres à la mission qu'ils ont reçue, et mieux comprendre la permanence de cette mission, et donc sa transmission, des Apôtres à leurs successeurs. Et c'est d'abord se rendre attentif au langage du Nouveau Testament, qui associe très fréquemment, surtout chez Luc et Paul, la charge apostolique et l'annonce de l'Évangile. À la vérité, cette proposition n'a rien d'original. L'association Apôtre - Évangile figure quatorze fois dans l'index du volume cité plus haut sur les ministères (LM 528). Nous aimerions seulement l'approfondir et mieux comprendre sa portée. Car elle nous paraît propre à mettre en valeur la continuité qui va des premiers gestes de Jésus au ministère des prêtres d'aujourd'hui, en somme de Jésus de Nazareth à l'Église de notre temps.

2. *La mission des Douze*

Selon la tradition évangélique, celle de Marc (1, 16-20) comme celle de Jean (1, 35-51), dès qu'il entreprend son action publique, Jésus appelle des hommes à partager son existence et son activité. Assez vite, selon les synoptiques, ils seront douze (Mc 3, 13-19) et constitueront derrière Jésus et autour de Pierre un groupe visible et significatif. Malgré la trahison de Judas, le reniement de Pierre et la fuite humiliante à Gethsémani, Jésus, en les réunissant à sa table pour son dernier repas et en revenant se montrer à eux ressuscité, les désigne comme ses confidents et ses héritiers. Ils formeront en effet le noyau de la première communauté rassemblée à Jérusalem au nom de Jésus, la base de l'Église chrétienne.

Il y a donc sous les différences profondes une continuité réelle entre le temps de Jésus et celui de l'Église. De cette continuité, les Douze sont les témoins. Le Pierre qui affronte les autorités de Jérusalem et doit apaiser les tensions qui agitent les premières com-

munautés chrétiennes est toujours le pêcheur du lac, qui sautait de sa barque pour répondre à la voix de Jésus. Quelques années à peine, une expérience extraordinaire, et cependant une seule aventure, une histoire où tout se tient. Entre le ministère des Apôtres, parlant, guérissant et baptisant au nom de Jésus, et la mission dont il les chargeait lorsqu'il vivait avec eux, il y a plus que le fil continu de leurs existences, il y a la réalité du même Jésus, de la même action de Dieu.

Cette action, Jésus la nomme le Règne, et son affaire à lui est de l'annoncer, de proclamer par sa parole et ses gestes sa venue imminente, sa présence toute proche. C'est l'Évangile; plus qu'une heureuse nouvelle, c'est la nouvelle et l'expérience apportées du même mouvement à ceux qui l'accueillent. Le récit de Marc ne sépare pas le message initial de Jésus proclamant l'Évangile de Dieu, et l'appel des quatre premiers disciples (*Mc 1, 14-20*). Comme si l'annonce de l'Évangile ne prenait son sens qu'en manifestant sa force chez des témoins qui l'écoutent, comme si la première mission confiée par Jésus à ses compagnons était simplement d'être avec lui, de le regarder vivre et de voir se lever les premières pousses de la moisson promise. Tel est justement le premier objectif signalé par Marc le jour où Jésus «constitue les Douze» (*Mc 3, 14*): être avec lui. Mission qui ne demande encore aucune activité propre: regarder, écouter, se laisser conduire. Dès cette heure cependant, agit la force de l'Évangile.

Les Douze ne sont pas seuls. Dans les premiers chapitres de Marc, il est difficile de les distinguer des disciples, de tous ceux qui suivent Jésus, conquis par sa personne, mais sans être vraiment engagés envers lui (cf. *Mc 2, 1.15.18.23; 3, 7; 5, 31; 6, 1*). Et quand on distingue «ceux qui l'entouraient» et «les Douze», c'est pour les rassembler autour de Jésus, écoutant le même enseignement (*Lc 4, 10*). Bien qu'ils forment dès le début un groupe particulier, leur responsabilité principale, leur première mission, si l'on ose dire, est d'être d'abord des disciples, de retenir et de comprendre l'enseignement de leur Maître.

Lorsqu'après un temps d'initiation Jésus «les appelle...et les envoie» (*Mc 6, 7*), le message dont il les charge consiste à reproduire ses gestes, à répéter ses paroles. Le vocabulaire de cette mission est celui même qui décrit l'action de Jésus: «Ils annoncèrent (*kêrussô*) qu'on se repentît (*metanoéo*).» Exactement ce que faisait Jésus revenant du baptême et du désert (*Mc 1, 14*). Ils ne sont encore que l'écho de son action, et l'évangéliste a beau, quand ils reviennent, les qualifier

d'apôtres (6, 30), même si ce titre annonce déjà le rôle qu'ils tiendront après Pâques, le mot garde le sens simple d'envoyé.

À cette heure en effet, il n'existe pas encore d'apostolat ni de ministère au sens propre. Non seulement parce que la personne de Jésus exprime à celle seule toute l'action de Dieu et qu'autour de lui tous ne peuvent que recevoir, mais aussi parce qu'il n'est pas encore au bout de sa tâche. Tant qu'il n'aura pas épuisé ses dernières forces et exhalé son dernier souffle, tant qu'il n'aura pas répandu sur les siens l'Esprit de Dieu qui l'anime, ceux-ci resteront des disciples, des petits enfants (*Jn 13, 33*). Ils ne deviendront des amis qu'à la dernière heure, à la Cène (*Jn 15, 15*), quand Jésus leur aura donné sa vie (*Jn 15, 13*), son corps et son sang (*Lc 22, 19s.*) et qu'ils n'auront plus qu'à attendre la venue de l'Esprit (*Jn 14, 26*).

D'ici là, Jésus prépare les Douze à cette heure. À partir de la Confession de Césarée, ils constituent souvent à eux seuls le cercle des disciples. Jésus leur interdit de rien dire à personne du titre que Pierre vient de lui donner: «Tu es le Christ» (*Mc 8, 29*). Leur affaire est de «bien se mettre dans la tête» (*Lc 9, 44*) le destin du Fils de l'homme et les conduites de Dieu. Elle est aussi de se préparer à prolonger après son départ le style de vie qu'il menait avec eux, formant un groupe accueillant aux enfants et aux petits, vivant le pardon mutuel et la communion des cœurs (*Mc 9, 33-50; 10, 13-15*). Mais il n'est pas question de hiérarchie ni de ministère, et les Douze ne paraissent pas jouer dans cette communauté un rôle d'autorité. Ils auront simplement à transmettre ce qu'ils ont reçu, à entretenir autour d'eux l'esprit dans lequel leur Maître les a fait vivre. Jésus n'organise pas l'avenir de ses disciples, il cherche à leur donner l'intelligence de sa mission, à les introduire dans son action.

Pendant tout le temps qu'ils passent avec Jésus, le rôle essentiel des Douze est de devenir d'authentiques disciples. Jésus les a choisis douze pour signifier le noyau du peuple qu'il vient rassembler, et il leur demande avant tout d'entrer dans ce rôle, d'accueillir sa parole et d'en vivre. S'ils occupent une place à part dans les évangiles, c'est moins pour se distinguer des disciples que pour les représenter. Même aux derniers jours, quand la disparition imminente de Jésus leur laisse présager un rôle exceptionnel susceptible de les mettre en avant, celui qu'il leur promet, «douze trônes de juges sur les douze tribus d'Israël» (*Mt 19, 28; Lc 22, 30*), reste marqué par les perspectives de l'Ancien Testament. À la tête du peuple nouveau, ils signifieront d'abord le rassemblement d'Israël².

2. Cf. J. DUPONT, *Le logion des douze trônes*, dans *Biblica* 45 (1964) 355-392.

3. *La Cène et la Passion*

La Cène marque le sommet de l'action de Jésus. Les Douze y sont présents, et leur présence est essentielle, mais leur rôle actif est minime. Une fois la salle préparée, ils n'ont plus qu'à s'installer autour de la table, à manger et à boire, à recevoir les mets et les boissons. Plus que jamais cependant, ils doivent regarder et écouter. Parmi ces nourritures et ces coupes, Jésus leur en désigne deux, qu'il leur donne de ses mains. Et ils auront à reproduire ses gestes: «Faites cela en mémoire de moi» (Lc 22, 19), ils auront surtout à savoir dire ce que signifiaient ces mots mystérieux: «Mon corps donné pour vous... la Nouvelle Alliance en mon sang» (Lc 22, 19-20).

Les évangiles ont gardé intact le caractère originel du rôle des Douze autour de Jésus. Ils savent certainement que de leur action naîtront plus tard les divers ministères qui animeront l'Église, mais ils ne confondent pas les temps et les fonctions. Ils ne cherchent pas à retrouver autour de Jésus fût-ce l'esquisse des dispositifs à venir. Ils laissent Jésus poursuivre sa tâche et ses disciples recueillir chaque jour ce qu'ils voient, ce qu'ils entendent et touchent de leurs mains (cf. LM 162, 179).

Pour transmettre la substance de ce qui se passe à cette heure, la mémoire matérielle ne suffit pas. Il fallait certes conserver exactement les mots et les gestes, puisque Jésus lui-même avait voulu signifier à travers eux ce qu'il faisait à cet instant: donner sa vie, la donner au prix de son sang. Mais il fallait aussi faire comprendre le sens de ce don: il créait un monde nouveau, un lien indestructible entre Dieu et ses enfants, entre les frères du Seigneur. La méditation johannique déploiera ces horizons, à peine soupçonnés sans doute sur le moment par les convives de la Cène. Mais elle ne les inventera pas, car ils étaient présents dans le geste de Jésus, et si les témoins ne les distinguaient encore que très confusément, ils en voyaient assez pour pouvoir assurer que ce geste contenait déjà la réalité de la mort et de la résurrection. Le Jésus qui chez les synoptiques donne aux siens son corps et son sang fait exactement ce que dit au Père le Jésus de l'évangile de Jean: «J'ai achevé l'œuvre que tu m'as donné de faire» (Jn 17, 4). La méditation johannique suppose et développe le témoignage des Douze.

4. *Le témoignage des Douze*

Ce témoignage est celui de la puissance de Dieu. Il suppose une présence aux événements, une connaissance directe des faits, mais

il comporte aussi leur interprétation, l'affirmation que ces faits sont l'œuvre de Dieu. C'est vrai tout au long des évangiles, ce l'est plus que jamais au moment de la Passion.

Quand à Gethsémani les disciples s'endorment puis s'enfuient, quand Pierre, accablé de honte et de tristesse, disparaît dans la nuit, peut-on invoquer son témoignage? Si les récits de la Passion fournissent une évidence, c'est que Jésus était seul devant le Sanhédrin, seul devant Pilate et au milieu des gardes. Selon Marc (15, 40), les quelques femmes demeurées fidèles se tenaient à distance de la croix. Leur présence ne fait que souligner l'absence des témoins.

C'est justement leur absence qui fait d'eux des témoins. Ils n'ont pu supporter de Gethsémani que l'apparition d'un visage défiguré par l'angoisse, ils n'en ont retenu que quelques mots suppliants. Sur ce qui s'est passé entre Jésus et ses juges, ils savent seulement ce qu'ils ont entendu dire après coup. Mais ils peuvent dire ce qui s'est passé entre Jésus et eux, ce que Dieu a fait dans leur cœur en quelques journées.

Ils n'étaient pas des faibles; profondément attachés à leur Maître, ils l'avaient suivi à Jérusalem, sachant que les chefs de leur peuple l'y attendaient et voulaient sa mort. Ils l'avaient accompagné dans cette épreuve (Lc 22, 30). Puis brusquement, voyant Jésus lui-même saisi par l'angoisse, épouvanté, pris de panique, ils l'avaient lâché misérablement. La rage déchaînée sur Jésus, la contagion de la peur, leur lâcheté, tout cela ils en restent un exemple pour les siècles.

Et du même coup, ils sont devenus les témoins de la résurrection. Témoins par leur faiblesse. Ils affirment avoir vu Jésus vivant, mais ils sont incapables d'en apporter des preuves vérifiables, de fournir des précisions susceptibles d'être contrôlées. Ils savent seulement que Jésus est venu les retrouver écrasés de désespoir et de honte. Ils l'ont reconnu, mystérieusement changé et cependant toujours le même, plus proche seulement, proche et familier comme ils ne l'avaient jamais connu. Comme si rien ne s'était passé, ou plutôt comme si tout ce qui s'était passé lui avait donné cette fois l'assurance de les tenir toujours. Tel est le témoignage des Douze, l'expérience de leur péché et du pardon de Dieu. Un péché qu'ils avaient refusé même d'imaginer, un pardon qui n'abolissait rien du passé, mais ouvrait tout large l'avenir.

5. *Le témoignage apostolique*

Le mot qui caractérise le mieux les Douze, à l'heure où l'Église prend forme, est peut-être celui de témoins. Ainsi, selon Luc, les

définit Jésus, en les envoyant jusqu'au bout du monde, et il songe sans doute d'abord au témoignage qu'ils auront à rendre face à toutes les oppositions, au prix de leur liberté et de leur vie. Mais le contenu de ce témoignage est précis. Il porte sur les deux périodes de l'action du Christ, avant et après sa résurrection, et sur le lien entre les deux périodes (*Ac 1, 21 s.*). Les Apôtres sont les témoins de cette réalité extraordinaire: le même Jésus, la même action, le même message, à travers une transformation totale.

Car le départ de Jésus, loin de signifier son absence, manifeste au contraire sa puissance nouvelle. Rassembler, éclairer, guider, fortifier, Jésus des mois durant s'était donné à cette tâche, et que de peine elle lui avait demandé! Or voici que, le Maître disparu, leur esprit s'illumine et leur cœur s'ouvre. Sous l'action de l'Esprit Saint, ils produisent enfin les gestes que Jésus leur demandait. Le Christ est donc toujours le Maître d'autrefois, le Pasteur de leur troupeau, le Berger d'Israël. Ce que représentent d'abord les Apôtres, c'est ce troupeau renouvelé, sensible à la voix de son Maître et le suivant d'instinct.

C'est en même temps la Parole qui les rassemble et continue de les nourrir et de les conduire. Une fonction essentielle des Apôtres a été de transmettre à l'Église la parole du Seigneur en sa pure vérité. Non pas forcément, comme l'imagine trop vite l'illusion du littéralisme, sous la forme de la pure répétition, mais dans l'obéissance et l'intelligence de la foi. Aucun des Apôtres n'a sans doute écrit lui-même les évangiles tels que nous les connaissons. Mais ce sont les Apôtres qui ont donné à l'Église sa façon de recueillir et de transmettre les paroles et les gestes du Seigneur. Ils ont appris à l'Église une attitude fondamentale devant les Écritures, l'écoute et l'obéissance. Ils lui ont laissé pour les siècles la figure évangélique de Jésus, l'approche irremplaçable de sa personne.

De son vivant déjà, la parole de Jésus était action et vie: guérison des malades, joie pour les pauvres, pardon aux pécheurs. Maintenant que le Christ a été jusqu'au bout de la volonté du Père et qu'il a donné sa vie pour le monde, sa parole peut atteindre tous les cœurs, ses gestes prennent tout leur effet. Cet accomplissement, ce sont les sacrements, la Parole en sa pointe extrême. Il appartenait aux Apôtres de témoigner de cette puissance, de la transmettre intacte à l'Église, sans rien laisser perdre de sa plénitude, sans rien lui ajouter de plus que leur qualité de ministres et de témoins. Sans qu'on puisse en apporter la preuve historique, il y a bien des chances pour que le pardon des péchés «au nom de Jésus» (*Ac 2, 38; 10, 43*) des

premiers baptêmes dont nous avons le récit remonte à l'expérience originelle des Apôtres, quand ils découvraient entre leurs mains la puissance du nom de Jésus. Du même coup, peut-on dire, ils apprenaient ce qu'est le sacrement et ce qu'est le ministère: la puissance du Seigneur et de sa Parole remise à leurs initiatives.

Dans la fraction du pain, les paroles prononcées sont celles du Seigneur lui-même et les Apôtres n'ont plus, semble-t-il, qu'à s'effacer. Leur rôle cependant est indispensable et les récits évangéliques le mettent fortement en valeur en décrivant dans la Cène «la Pâque de Jésus avec ses disciples» (Mt 26, 18; Mc 14, 14; Lc 22, 11). Leur rôle est ici tout réceptif: ils représentent le peuple de Dieu mangeant l'agneau pascal. Dans l'action qui se joue, ils ne prennent nulle part. Seul Jésus est engagé dans le drame, seul il peut donner sa vie. Eux cependant sont nécessaires pour recevoir et transmettre, avec le don du corps et du sang, le sens de l'événement. Ils n'en ont pas compris grand-chose sur le moment; ils ne pouvaient comprendre que plus tard. Mais il fallait qu'ils y soient, pour attester que tout s'était joué à cette heure et que tout était capable de traverser la mort et de sauver tous les hommes.

Il subsiste bien des incertitudes sur le déroulement des faits qui ont abouti à la naissance de l'Église. Une donnée est certaine, la place que tiennent les Apôtres dans les témoignages anciens sur cette naissance. Les Douze pourtant n'y paraissent guère actifs. Le seul qui prenne des initiatives est Pierre, qui occupe toute la scène. Jean n'y apparaît qu'à ses côtés. Si pourtant, même pour Paul, les Apôtres sont des personnages essentiels, cela tient moins sans doute à leur activité qu'au rôle qu'ils ont à jouer. Ils sont la charnière entre les deux moments de l'action du Christ, son existence terrestre et sa présence de ressuscité. Derrière Pierre et Paul, leurs figures restent pâles, mais sans eux le christianisme paraîtrait l'affaire de deux personnalités fortes, plus ou moins concurrentes, il ne serait pas la fondation du Seigneur Jésus.

6. *La mission apostolique*

Témoins du ressuscité, témoins du Dieu qui pardonne et régénère, les Douze, aussitôt, sont envoyés en mission. Les quatre finales évangéliques, unanimes, ne laissent aucun doute. Reconnaître Jésus ressuscité, c'est immédiatement recevoir la charge d'aller le dire. Les femmes les premières sont envoyées aux Douze. Serait-ce une limitation? Rien ne le prouve. C'est plutôt qu'à cette date, seuls les Apôtres sont en état d'accueillir ce message. Et encore?

Pourquoi cette mission? Et pourquoi subitement doit-elle couvrir le monde entier (*Mt* 28, 19; *Mc* 16, 15; *Lc* 24, 47)? Certainement parce que la résurrection, si elle est réelle, intéresse immédiatement tous les hommes, où qu'ils se trouvent. Si vraiment un homme semblable à tous les autres est ressuscité, et si cet homme a constamment vécu dans le souci des autres, sensible à leurs appels, attentif à leur destin, comment croire que, ressuscité, il se désintéresse du sort de l'humanité? Et si cet homme est mort victime d'une coalition de refus, de calculs et d'intérêts, s'il est mort en pardonnant à ses meurtriers et ressuscité quelques heures plus tard, n'est-ce pas la preuve que Dieu est d'accord avec son pardon? Et donc qu'il faut aller le dire à tous ceux qui souffrent et à tous ceux qui font souffrir?

Les évangiles et les textes du Nouveau Testament ne formulent pas explicitement ces raisonnements, mais ils font mieux. Ils montrent les Douze, dès que l'Esprit Saint leur donne la force de se présenter à leur peuple, annonçant à Jérusalem la faute qu'elle a commise en mettant Jésus à mort et le pardon que Dieu lui offre en lui proposant son Fils ressuscité. C'est le message essentiel et constamment répété de l'Église à sa naissance, c'est la substance de tous les discours de Pierre aux premiers chapitres des *Actes* (2, 14-39; 3, 12-26; 4, 9-12; 5, 29-32; 10, 34-43).

Ce *kérygme* paraît réservé dans les *Actes* à Pierre et aux Douze (2, 14; 4, 7; 5, 29), puis à Paul (13, 16-41; cf. 17, 22-31). Ils ne sont pourtant pas les seuls à porter l'Évangile et à annoncer Jésus-Christ. Étienne (6, 14) et Philippe (8, 5.35), se lancent dans cette tâche de toute leur ardeur, tandis que des chrétiens anonymes vont d'eux-mêmes apporter aux païens d'Antioche l'Évangile du Seigneur Jésus (11, 20). Les *Actes* ne réservent donc pas aux Apôtres et à Paul le ministère de l'Évangile, affaire de tous les chrétiens; mais quand ils veulent donner l'image du *kérygme* dans l'Église, ils présentent Pierre et Paul comme ses représentants officiels et autorisés.

En somme, selon les *Actes*, Pierre et Paul sont les auteurs du *kérygme*. Ils ont donné sa forme type à l'annonce de l'Évangile. Ils n'étaient pas seuls: Pierre est inséparable des Douze et constitue avec eux le groupe des Apôtres (1, 22.26; 2, 14.37; 5, 29; 8, 14; 15, 6), Paul et Barnabé forment un couple reconnu par la communauté de Jérusalem (12, 2.25; 15, 4.12.22.25)³. D'ailleurs Paul se détachera de Barnabé (16, 39) comme Pierre quitte Jérusalem, apparemment seul (12, 17)⁴. Tous deux demeurent essentiellement des fon-

3. Paul et Barnabé sont nommés Apôtres en *Ac* 14, 4.14.

4. Cf. *Ga* 2, 11-13; il ne semble pas accompagné d'un autre Apôtre.

dateurs, Pierre à Jérusalem, puis à Samarie (8, 14-17) et à Césarée (10, 48), Paul, partout où il passe, d'Antioche de Pisidie à Corinthe et à Éphèse. Fondateurs de communautés et fondateurs de la foi, de sa pratique vécue et de son expression. Fondateurs, non pas créateurs: leur place incomparable vient de la relation exceptionnelle qui les unit au Christ Jésus. Tous deux ont fait l'objet d'attentions particulières (*Lc* 5, 8-10; 22, 31-32; *Ac* 9, 1-19; 10, 9-16) de la part du Seigneur, tous deux consacrent leur apostolat à fonder «la foi en Jésus notre Seigneur» (10, 43; 13, 38; 20, 21).

7. *Paul, ministre de l'Évangile*

L'expérience de Paul confirme à sa manière les perspectives des *Actes*. Paul se présente comme «ministre (serviteur) de l'Évangile» et toute son action est en effet le service de l'Évangile (1 *Th* 1, 5; 2, 9; 3, 2; 1 *Co* 4, 15; 2 *Co* 2, 12; *Ga* 1, 11; 2, 2; *Rm* 1, 1.16). L'Évangile est la raison d'être de son existence et de son activité. Sans l'Évangile, sa vie n'aurait plus de sens (1 *Co* 9, 16). L'Évangile dans sa pureté (*Ga* 2, 5), l'Évangile fort de sa seule présence (1 *Co* 9, 12.18). Pour faire éclater cette vérité fondamentale, cette gloire unique (2 *Co* 4, 4), Paul choisit son style de vie: il mène de front le travail de ses mains et celui de l'évangélisation (1 *Co* 9, 12-15).

Il n'est pas seul, son exemple a suscité des vocations. À ses côtés, Timothée s'est mis au service de l'Évangile (*Ph* 2, 22), Épaphrodite a risqué sa vie pour l'œuvre du Christ (*Ph* 2, 30) et les chrétiens de Philippiques, dès les premiers jours, se sont unis et associés à l'Évangile (*Ph* 1, 5). Deux femmes parmi eux, Évodie et Syntychè, ont lutté avec Paul pour l'Évangile (*Ph* 4, 3). L'Évangile n'est pas pour Paul une affaire personnelle, il doit mobiliser tous les chrétiens.

Mais le rôle de Paul reste unique. Il n'est pas dû à sa supériorité personnelle. Certes, il ne craint pas de dire, sans risquer d'être contesté, qu'il a été ministre du Christ plus que ceux qu'on lui oppose: «par plus de labeurs, plus d'emprisonnements, bien plus de plaies et de fréquents dangers de mort» (2 *Co* 11, 23). Mais ces comparaisons tiennent de la folie et n'ont de sens que pour ramener les Corinthiens à la réalité. Pour son compte, Paul ne fonde son autorité ni sur ses épreuves ni sur ses succès, mais uniquement sur la mission reçue de Seigneur. En tête de ses lettres, la formule habituelle est «Paul, Apôtre du Christ Jésus par la volonté de Dieu» (1 *Co* 1, 1; 2 *Co* 1, 1), «Paul, serviteur (*doulos*) du Christ Jésus, Apôtre par vocation» (*Rm* 1, 1), «Paul, Apôtre, non de la part des hommes ni par un homme» (*Ga* 1, 1). Et quand il veut mettre au même

rang son compagnon Timothée, il omet le titre d'Apôtre pour écrire: «Paul et Timothée, serviteurs (*douloi*) du Christ Jésus» (*Ph 1, 1*). À moins qu'il ne distingue: «Paul, Apôtre du Christ Jésus par la volonté de Dieu, et Timothée le frère» (*Col 1, 1*).

En se présentant comme Apôtre, Paul sait exactement ce qu'il fait: il se met au rang de «ceux qui étaient Apôtres avant moi» (*Ga 1, 17*), parmi lesquels il ne nomme que Képhas et Jean (*Ga 1, 18; 2, 9*). Comme eux, il ne relève que de Dieu, et son apostolat a la même origine que celui de Pierre, «car celui qui a fait de Pierre l'Apôtre des circoncis a fait de moi l'Apôtre des nations» (*Ga 2, 8*). Et s'il a toujours conscience d'être «le dernier des Apôtres», lui qui «poursuivait l'Église de Dieu» (*1 Co 15, 9*), il est Apôtre au même titre qu'eux tous: «Ne suis-je pas Apôtre? N'ai-je pas vu Jésus notre Seigneur? N'êtes-vous pas mon œuvre dans le Seigneur?» (*1 Co 9, 1*).

Ces deux titres conjoints font l'Apôtre: avoir vu le Seigneur, avoir donné naissance à l'Église de Corinthe, la mission reçue directement du Christ et la mission accomplie dans l'Église. Cette mission, c'est l'Évangile, mais l'Évangile, aux yeux de Paul, est une réalité bien précise. C'est à la fois l'annonce et l'événement, le message du Christ et son implantation dans le monde.

8. *L'Évangile de Paul*

L'Évangile comporte un contenu, la relation de l'événement Jésus, mais il ne se réduit pas à ce contenu, à un récit. L'Évangile qu'annonce Paul est celui qu'il a reçu, mais ce n'est pas d'un homme qu'il l'a reçu ou appris, mais par une révélation de Jésus-Christ. Et quand il est monté à Jérusalem, trois années après sa conversion, il n'est pas venu demander aux Apôtres un appui ou des directives⁵, mais seulement de reconnaître sa mission et son Évangile (*Ga 1, 16-19; 2, 6-10*).

Paul ne veut certainement pas soutenir que tout ce qu'il annonce et enseigne lui est venu directement de Dieu, et qu'il n'a rien reçu des hommes. Il dit lui-même avoir reçu et transmis ce qu'il avait lui-même reçu par une transmission. Or il s'agit de deux traditions fondamentales de la foi chrétienne, celle du repas du Seigneur (*1 Co 11, 23-26*) et celle de la résurrection du Christ (*1 Co 15, 3-5*).

5. Littéralement: «Je ne me suis pas reposé sur la chair et le sang.» La plupart des traducteurs rendent le difficile *prosanatithemai* par «prendre conseil». Cette traduction nous paraît trop restrictive: il s'agit de bien plus que de conseils, de vouloir fonder son action sur des directives d'ordre humain. Or précisément les notables que Paul est venu trouver ne lui ont rien imposé de plus que ce qu'il venait leur soumettre. Même verbe en 2,6 qu'en 1,16.

Il est peu probable, étant donné la distance qu'il gardait à l'égard de Jérusalem, qu'il tienne ces traditions du cercle des Apôtres. Tout donne à penser qu'il les a connues à Damas, dans la communauté chrétienne où il avait été baptisé (*Ac* 9, 18; 22, 16).

Ces traditions font certainement partie de l'Évangile. Paul identifie explicitement «l'Évangile que je vous ai annoncé» et «la tradition que j'avais moi-même reçue», celle de Jésus ressuscité (*1 Co* 15, 1-3). Et beaucoup d'autres que Paul la transmettent de leur côté (*1 Co* 15, 11). L'Évangile qu'annonce Paul est donc à la fois celui qui est annoncé dans toutes les Églises — et il est partout le même (*Ga* 1, 7; *2 Co* 11, 4) — et l'Évangile propre à Paul, l'Évangile qui lui a été confié par Dieu et reconnu par les notables de Jérusalem, l'Évangile des incirconcis (*Ga* 2, 7; cf. *mon évangile*; *Rm* 2, 16; 16, 25).

L'Évangile n'est pas seulement un message, ni même un appel et un style de vie, une annonce entendue et expérimentée. C'est une annonce apportant avec elle sa réalisation. De même que Jésus joignait l'annonce «Le Règne de Dieu est proche» à la réalisation «Heureux les pauvres!», ainsi l'Évangile annoncé par Paul n'est pas seulement parole, mais «œuvre de puissance, de l'Esprit Saint et de surabondance... ce que nous avons été parmi vous... l'exemple que vous êtes devenus... l'expansion de la foi» (*1 Th* 1, 5-8). L'Évangile est la Parole de Dieu, la Parole qui crée ce qu'elle dit⁶.

Pour être créatrice, la Parole a besoin d'être implantée. Plus d'une fois, Jésus évoque le destin de la graine jetée en terre pour qu'elle donne son fruit. Paul lui aussi, sans qu'on puisse y voir une influence directe du langage de Jésus, rapproche son action de celle du semeur ou du planteur: «Moi j'ai planté, Apollos a arrosé, mais Dieu donnait la croissance» (*1 Co* 3, 6). Puis, selon l'association naturelle et connue dans la Bible planter-bâtir (*Jr* 1, 10; 18, 9; 31, 28), l'agriculteur se fait architecte et le semeur se met à bâtir: «J'ai établi les fondations, un autre bâtit dessus» (*1 Co* 3, 10).

Ces comparaisons ne sont pas des définitions, et Paul les corrige lui-même: «Nul ne peut établir d'autres fondations que celles qui sont, c'est-à-dire Jésus-Christ» (*1 Co* 3, 11). Et l'on ne demandera pas à Paul une définition de son ministère. Il en a pourtant une conscience très nette et qui lui permet de le situer à sa place parmi les autres. Il est constamment associé à l'origine, à ce qui germe et à ce qui naît: «C'est moi qui, par l'Évangile, vous ai engendrés

6. *La Bible de Jérusalem* commente: «L'Évangile, c'est toute l'économie nouvelle du salut.» C'est juste mais encore insuffisant. L'Évangile est une parole qui germe et donne du fruit.

dans le Christ Jésus» (1, Co 4, 15); «Mes petits enfants, vous que j'enfante à nouveau dans la douleur» (Ga 4, 19). Si Paul ne peut se défendre ici d'une bouffée de tendresse, il ne sort pas de la réalité: c'est en apportant l'Évangile qu'il a donné naissance.

Dans un autre domaine, celui de l'espace et de la géographie, Paul associe l'Évangile et les fondations dont il fut l'auteur. Il rappelle aux Philippiens «le commencement de l'Évangile», l'époque où il devait «quitter la Macédoine» pour échapper aux poursuites. Aucune Église alors n'a contribué à le soutenir, sauf celle de Philippi (Ph 4, 15). Et il rappelle aux Corinthiens prompts à l'oubli qu'il fut le premier à leur apporter le Christ: «Nous sommes bel et bien parvenus jusqu'à vous avec l'Évangile du Christ» (2 Co 10, 14). Et s'il envisage de «porter l'Évangile au-delà de chez vous» (2 Co 10, 15), ce sera toujours hors du terrain préparé par d'autres (cf. Rm 15, 20)⁷.

Tous ces exemples convergent: la mission de Paul est de faire naître la foi, de l'implanter dans un terrain, de façon qu'elle germe, qu'elle pousse et se développe. Ce n'est pas seulement une action sur les cœurs, une rencontre personnelle et intérieure. C'est une fondation, une œuvre faite pour être vue, pour rassembler et rayonner. D'un mot, donner naissance à une Église, construire l'Église. Ce mot, il ne figure nulle part tel quel dans les lettres de Paul, mais il paraît bien résumer exactement la tâche à laquelle il a voué sa vie et la mission dont il est chargé. Pour lui donner toute son ampleur, il faut préciser: fonder des Églises chez les païens. Mais cette précision ne fait que renforcer le trait caractéristique de cette mission: où donc mieux fonder qu'en terre païenne, là où le nom du Christ n'est pas encore parvenu (Rm 15, 20)?

9. Ambassadeur du Christ

Apporter à un pays étranger la parole dont on a reçu la charge, incarner en sa personne la puissance qui vous envoie, ces traits définissent l'ambassadeur en mission. C'est par eux que Paul définit son personnage et son activité: «Nous sommes en ambassade pour le Christ, comme si par notre personne Dieu adressait son appel» (2 Co 5, 20).

7. Cf. S. HAFEMANN, *Self commendation in 2 Corinthians*, dans *New Testament Studies* 36 (1970) 66-88. L'autorecommandation de Paul n'est pas vanterie. Elle se manifeste selon son canon (*metron*), sa règle. Cette règle a fourni à Paul sa mesure: d'être arrivé à Corinthe et d'y avoir fondé l'Évangile. Aucun de ses rivaux ne peut présenter de recommandation équivalente. Cette recommandation par Dieu est une révélation de sa puissance et de sa générosité.

Cette comparaison est éclairante. Elle évoque peut-être la pratique juive du *shaliah*, attestée quelques années plus tard⁸. Entre les communautés de la diaspora, les relations n'étaient pas seulement familiales ou commerciales: elles visaient également à assurer l'unité religieuse du peuple dispersé. L'envoyé chargé d'une mission de ce type par une communauté portait le nom de *shaliah*, traduit en grec *apostolos*. Les Églises chrétiennes connaissaient naturellement ces pratiques. Plus d'une fois, les *Actes* signalent des délégués mandatés par une communauté. L'Église de Jérusalem envoie Barnabé à Antioche (*Ac* 11, 22); Antioche à son tour envoie Barnabé et Saul porter des secours à Jérusalem menacée par la famine (11, 30). Antioche encore, représentée par ses prophètes et ses docteurs, envoie Barnabé et Saul annoncer l'Évangile à Chypre et en Pisidie (13, 1-4).

Paul est ainsi Apôtre à un double titre: de par la mission reçue à Antioche, il est Apôtre de cette Église, mais il est d'abord Apôtre du Christ qui l'a choisi sur la route de Damas. Le délégué d'une communauté, le représentant d'une puissance, ne sont que des intermédiaires, et leur pouvoir ne dure que le temps de leur mission. L'Apôtre du Christ est atteint jusqu'au fond de lui-même par le choix et l'Esprit du Seigneur.

Du même ordre est l'image de la lettre de recommandation que Paul propose aux chrétiens de Corinthe (2 Co 3, 1-3). Le *shaliah* juif devait montrer en arrivant la lettre rédigée par les autorités qui l'envoyaient. Quand une communauté chrétienne envoyait un délégué, elle lui remettait un document attestant sa mission. Puisque Paul a conscience de ne tenir sa mission que de Dieu, il ne peut recourir à cette facilité. Mais il ne peut non plus prétendre être cru sur parole: il faut que Dieu lui-même l'accrédite. Il lui faut des signes manifestant que sa parole n'est pas la sienne mais celle de l'Évangile. Les fruits de son passage à Philippiques et à Thessalonique, la générosité des chrétiens et l'exemple qu'ils donnent aux fidèles de Macédoine et d'Achaïe (1 Th 1, 2-9) sont les signes qu'ils ont reçu la parole apportée par Paul «non comme une parole d'homme mais comme ce qu'elle est réellement, la Parole de Dieu» (1 Th 2, 13). Inutile donc que Paul se munisse de lettres de recommandation. Les signes que le Seigneur fait lever sur son passage attestent qu'il a fait de lui son représentant.

Représenter le Christ paraît définir un trait essentiel de Paul Apôtre. Représenter dans tous les sens du mot. Il y a la représentation

8. Cf. J.A. BÜHNER, art. *Apostolos*, dans *Exegetisches Wörterbuch zum Neuen Testament*, Stuttgart, I, 1980, col. 342-351.

diplomatique, celle du délégué qui agit au nom de la puissance qui l'envoie et n'a de pouvoir que dans le cadre de sa mission. Il y a la représentation théâtrale, celle de l'acteur qui joue son rôle sur la scène. Les Apôtres du Christ sont représentatifs à ce double titre. En tant que chargés de mission, ils sont les porte-parole du Christ qui les envoie; ils ont pouvoir de parler et d'agir en son nom, de prononcer des mots et de faire des gestes qui n'appartiennent qu'à lui, par exemple de pardonner les péchés et de représenter le Seigneur à la fraction du pain. Mais ce pouvoir capital ne prend son sens qu'à l'intérieur d'une mission plus large, qui engage toute la personnalité de l'Apôtre et met en action la force unique de l'événement Jésus. Faute de cet engagement personnel de l'Apôtre dans sa mission, ses pouvoirs risquent de dégénérer en manipulations magiques.

Paul, lui, est totalement identifié à sa mission, et c'est en quoi il demeure pour les siècles le type de l'Apôtre. Non qu'il se soit dépouillé de tous ses réflexes naturels. Mais il est parfaitement lucide sur son comportement et, quand il se défend contre les rivaux qui tentent de le ruiner dans l'esprit des Corinthiens, il distingue sans équivoque ce qui dans son plaidoyer relève de la «folie» (1 Co 1, 21) — d'une folie qui peut être légitime et nécessaire — et les «signes de l'Apôtre» qui font éclater la puissance de Dieu (2 Co 9, 13)⁹. Il ne serait pas un homme s'il n'était sensible aux attaques et aux oublis, mais il sait que sa mission passe par ces drames et que Dieu le conduit à travers ses faiblesses pour «faire reposer sur lui la puissance du Christ» (2 Co 12, 9). Y aurait-il une allusion à la gloire de Dieu couvrant de son ombre le sanctuaire d'Israël et le Christ transfiguré (Ex 40, 34 s.; Mc 9, 7)¹⁰? Paul en tout cas en est convaincu: ce qui fait sa force, c'est la force de l'Évangile, parce que son ministère est celui de l'Évangile.

10. *Ministre de la réconciliation*

«Nous sommes en ambassade pour le Christ... nous vous en supplions au nom du Christ: laissez-vous réconcilier avec Dieu» (2 Co 5, 20). Le ministère de l'Évangile qui caractérise Paul est aussi le

9. Cf. S. HAFEMANN, *Self commendation...*, cité n. 7.

10. R. BULTMANN, *Der zweite Brief an die Korinther*, édit. E. DINKLER, Göttingen, 1976, p. 230, laisse la question ouverte. H.-J. KLAUCK, *2. Korintherbrief*, coll. Die neue Echterbibel, 8, 1980, et M. CARREZ, *La deuxième épître de saint Paul aux Corinthiens*, coll. Commentaire du Nouveau Testament, VIII, Genève, 1986, p. 231, tranchent pour l'affirmative. V.P. FURNISH, *II Corinthians*, coll. The Anchor Bible, p. 531, est très réservé.

«ministère de la réconciliation» (2 Co 15, 18). Ce ministère s'exerce par la parole, la «parole de réconciliation» (2 Co 5, 19) déposée par Dieu chez ses ministres¹¹.

Manifestement, cette parole est celle de l'Évangile, et Paul identifie ministère de l'Évangile et ministère de la réconciliation. Cela tient évidemment à la situation où se trouve Paul en écrivant la seconde lettre aux Corinthiens. Après des difficultés douloureuses, il s'agit pour lui de retrouver le contact et la confiance. Et comme il a voué sa vie au service de l'Évangile, la rupture qui menaçait aurait été rupture avec l'Évangile. Ce qu'il avait connu avec les Galates, «passés à un second Évangile» (Ga 1, 6; 3, 1-5), allait-il le revivre avec les Corinthiens? Mais au-delà de cette circonstance particulière, l'identification entre l'Évangile et la réconciliation, loin d'être un artifice, est au contraire une réalité fondamentale. Quand Jésus apporte l'Évangile, il appelle au repentir (Mc 1, 14), et quand il donne sa vie, c'est pour «nous réconcilier avec Dieu dans sa mort» (Rm 5, 10 s.).

Or la réconciliation ne peut s'opérer sans un échange, une parole. Il faut que les deux adversaires se rencontrent et se retrouvent. Avec le Dieu invisible, cette rencontre ne peut s'opérer que dans la foi, mais pour que cette foi trouve sa pleine assurance, Dieu se rend visible en son Fils, et l'homme peut recevoir du médiateur la parole de réconciliation: «Tes péchés te sont pardonnés» (Mc 2, 5). Et comme le Christ lui-même doit disparaître, son œuvre achevée, il remet à ses envoyés la parole de réconciliation. Dans cette parole d'homme, dans la rencontre qu'elle suppose et qu'elle produit, la réconciliation devient une réalité donnée et reçue. Non pas seulement une certitude fondée mais un engagement réciproque, celui du pardon et de la foi. Là est sans doute la raison la plus profonde du ministère évangélique et de sa fonction représentative: qu'il suscite l'adhésion de foi donnée au Christ en la personne de ses ministres.

Le lieu le plus visible de cette adhésion, dans le Nouveau Testament, c'est le baptême, le geste le plus évident de la réconciliation, le passage de la sphère du péché au monde du Christ, réponse de l'homme qui le demande à l'initiative de Dieu livrant son Fils à la mort. Il est vrai que Paul ne confère lui-même le baptême qu'à titre d'exception, et que le Christ ne l'a pas «envoyé baptiser, mais évangéliser» (1 Co 1, 14-17). Mais cette réserve ne minimise pas l'importance du baptême, qui est pour lui le moment essentiel et le point

11. Sur le caractère représentatif du ministère sacerdotal et les limites de ce concept, cf. A. DE HALLEUX, *Ministère et sacerdoce*, dans *Revue Théologique de Louvain* 18 (1987) 289-316; 425-453; en particulier 427-433.

de départ de l'existence chrétienne (1 Co 10, 2-11; 12, 13; Ga 3, 27; Rm 6, 3 s.). Paul situe le baptême à sa place, primordiale, irremplaçable, sacrée, et cependant seconde. Car le baptême est un signe — on dira plus tard un sacrement —, signe de l'adhésion à Dieu dans la foi, de la réponse de l'homme à l'Évangile, et pour annoncer l'Évangile, Paul a besoin de tout son temps, de toutes ses forces, de toute sa liberté. Il doit annoncer Jésus-Christ, le plus vite et le plus loin possible, il doit fonder l'Église. Dieu saura bien susciter dans les Églises des chrétiens assez proches de l'Évangile pour savoir discerner la foi des candidats et leur donner le baptême. Ils seront ministres du baptême, à l'intérieur de l'Évangile apporté par Paul.

11. *Les ministères dans l'Église*

Qui seront ces ministres? Il n'est pas facile de répondre. Des ministres suscités et manifestement désignés par l'Esprit, des ministres choisis par la communauté, désignés par Paul ou l'un de ses collaborateurs? Les trois situations paraissent bien avoir existé, sans d'ailleurs s'exclure ou s'opposer¹². Des ministres choisis par Paul pour l'accompagner dans ses voyages ou porter ses directives aux Églises qu'il a fondées, ou des ministres appartenant à une communauté et travaillant à son service? Ici encore, bien que les deux catégories soient nettement distinctes, on voit Éphraïm passer de l'une à l'autre (Ph 2, 25-30), et l'on pressent que Paul souhaite s'attacher pour l'aider des hommes dont il a pu apprécier la valeur¹³.

La chose la plus claire paraît être la différence que Paul établit entre les Apôtres, chargés de l'Évangile, et les autres ministères, si précieux qu'ils soient. Parmi les premiers, Paul compte les hommes avec lesquels il a travaillé, mais sans qu'ils aient reçu de lui leur mission. Ce sont d'abord Barnabé (Ga 2, 1-13; 1 Co 9, 6) et Apollos (1 Co 1, 12; 3, 4-6; 4, 6-9; 16, 12). Mais aussi probablement Silas qui, d'abord délégué par la communauté de Jérusalem (Ac 15, 22), semble s'être mis de lui-même à la disposition de Paul et que celui-ci paraît bien considérer comme un Apôtre, chargé comme lui d'annoncer l'Évangile (1 Th 1, 1; 2 Co 1, 19).

Puis il y a ceux que Paul associe à son propre ministère. Au premier rang Timothée et Tite, les compagnons fidèles, mais aussi Éphraïm, le «ministre du Christ» (Col 1, 5-7; cf. 4, 12), celui qui

12. Cf. J. COLSON, *Désignation des ministres dans le Nouveau Testament*, dans *La Maison-Dieu* n° 102 (1970) 21-29.

13. Cf. E.E. ELLIS, *Paul and his Co-Workers*, dans *New Testament Studies* 17 (1971) 437-452.

a «fait parvenir l'Évangile à Colosses». Tite «mon associé et coopérateur auprès de vous» est nettement distingué des «délégués (*apostoloi*) des Églises» chargés d'apporter à Jérusalem les sommes recueillies dans chaque communauté (2 Co 8, 23). Le nom de Timothée se trouve plus fréquemment encore associé directement à l'Évangile: «notre frère et le collaborateur de Dieu dans l'Évangile du Christ» (1 Th 3, 2); «Je vous ai engendrés par l'Évangile ... je vous ai envoyé Timothée... vous rappeler mes voies dans le Christ Jésus» (1 Co 4, 15-17); «l'Évangile que nous avons prêché, Silvain (= Silas), Timothée et moi» (2 Co 1, 19).

À part cette différence marquée entre le ministère évangélique et les autres, on ne peut conclure, des lettres certainement personnelles de Paul, à des distinctions rigoureuses et à des fonctions précises. Tout au plus doit-on tenir compte de la différence qu'il pose entre apôtres, prophètes et docteurs d'une part, et de l'autre les divers charismes (1 Co 12, 28). Les trois premiers sont institués par le Seigneur, hiérarchisés selon un ordre fixé, et marquent en profondeur leurs porteurs qui deviennent des apôtres, des prophètes et des docteurs, tandis que les autres dons représentent des capacités précieuses mais qui peuvent être transitoires¹⁴. Encore faut-il se garder de précisions trop rigoureuses. Alors que selon 1 Co 14, 1, il est bon d'aspirer au don prophétique, qui donc demeure à portée de désirs légitimes, Ep 2, 20 et 3, 5 ne paraît pas faire de différence entre apôtres et prophètes, le qualificatif d'apôtres désignant sans doute la mission, et celui de prophètes, le message et sa forme¹⁵.

De même est-il bien peu probable que Paul ait jamais considéré comme ministres de l'Évangile des collaborateurs aussi proches et chers que Luc ou Tychique (Col 4, 7.14). La seule frontière absolument nette est celle qui met à part les ministres de l'Évangile, appelés par Dieu même à s'identifier à leur mission. Les autres, avec leurs tâches et leurs mérites, travaillent sur des fondations déjà posées. Les Apôtres, eux, sont à la base, ils représentent l'autorité de l'Évangile et sa force de diffusion et d'enracinement. C'est pourquoi l'opposition hiérarchie/charisme ne rend pas compte de la situation des Églises pauliniennes. L'autorité de Paul n'intervient pas seulement dans les situations exceptionnelles de désordre intolérable¹⁶. Même

14. Sur les listes de 1 Co 12 et 14, cf. E. COTHENET, art. *Prophétisme et Nouveau Testament*, dans DBS, t. VIII, col. 1287-1303.

15. Cf. *ibid.*, col. 1304-1308.

16. Cf. A. VÖGTLE, «Exegetische Reflexionen zur Apostolizität des Amtes und Amt sukzession», dans *Die Kirche des Anfangs*. Festgabe H. Schürmann, édité. R. SCHNACKENBURG, J. ERNST & J. WANKE, Leipzig, 1977, p. 543-552.

s'il compte très largement sur le dynamisme des charismes pour entretenir la vitalité des Églises qu'il a fondées, jamais Paul ne laisse oublier l'Évangile qu'il leur a apporté et dont il demeure le témoin et le porteur responsable.

À l'intérieur de ces frontières, la liberté demeure sans doute assez large, et les ministères encore peu délimités. Si essentiel que soit le baptême dans la vie chrétienne, Paul ne paraît pas l'avoir confié à des ministres spécialement désignés. Si grave que soit la profanation du «repas du Seigneur» dégénérant en beuverie (1 Co 11, 20-22), Paul n'en rend pas responsable tel ou tel ministre, mais la communauté dans son ensemble. Et il lui paraît naturel d'intervenir directement, lui qui précisément a transmis aux Corinthiens la tradition venue du Seigneur (1 Co 11, 23).

12. *La succession apostolique*

Jamais Paul, sauf dans les *Pastorales*, qui voient l'Apôtre à travers ses successeurs, ne paraît songer à se donner un successeur¹⁷. On voit parfois dans cette indifférence le signe qu'il laisse ses Églises, livrées à leurs charismes, se donner elles-mêmes les dirigeants dont elles auront besoin. Cette explication ne paraît pas tenir compte d'un fait fondamental. Paul ne peut songer à se donner un successeur, parce qu'effectivement il ne peut avoir de successeur dans son rôle propre d'Apôtre. Choisi par Jésus pour prendre place au côté des Douze, investi d'un ministère parallèle à celui de Pierre, il a recueilli les traditions originelles sur lesquelles est fondée l'Église. C'est une donnée irréversible: il n'y aura plus d'Apôtres.

Mais l'Évangile des Apôtres subsistera toujours. Et pour qu'il reste l'Évangile, qu'il soit à la fois l'annonce proclamée et l'événement reçu, le visage authentique de Jésus tel que l'ont vu ceux qui l'ont rencontré et tel qu'il agit dans le monde jusqu'à la fin des siècles, il faut aux Apôtres des successeurs. Non seulement des «docteurs» familiers avec la tradition évangélique et capables de l'expliquer et de la transmettre. Non seulement des prophètes pour l'incarner dans leur vie et l'actualiser dans leur monde. Mais des représentants authentiques, des porte-parole autorisés, des témoins de sa présence et de son enracinement dans le monde. Pour que l'Évangile demeure l'Évangile, il ne suffit pas qu'il soit diffusé, médité, annoncé, il faut qu'il garde sa forme originelle, celle d'une parole entendue et reçue: «Tes péchés sont pardonnés... Prenez, mangez... Allez.» Pour que cette

17. Cf. *ibid.*

parole vienne d'un autre et non de son propre cœur, il faut que le croyant la reçoive d'un ministre, le ministre de l'Évangile¹⁸. Et pour que ce ministre agisse vraiment au nom du Seigneur, il ne suffit pas qu'il soit choisi par les hommes les plus saints et les communautés les plus spirituelles, il faut qu'à travers des générations de successeurs, il reçoive l'investiture des Apôtres. Baptême et pardon des péchés, Eucharistie, ordination, les grands sacrements de l'Église supposent le ministère de l'Évangile.

Il ne s'agit pas d'un monopole. Si l'on part de l'idée de pouvoir, on aboutit vite à délimiter des territoires et des privilèges. La puissance dont Paul dispose n'est pas celle de gestes qu'il se réserverait, elle est le dynamisme vivant de l'Évangile. Et même quand les Églises commencent à s'organiser, quand les ministres prennent des noms et assurent des charges reconnues, les successeurs de Paul, les Anciens d'Éphèse dans les *Actes*, Timothée et Tite dans les *Pastorales*, reçoivent pour mission essentielle de transmettre l'Évangile dans sa vérité et de maintenir dans leurs communautés son style authentique.

13. *La génération postapostolique*

Le Nouveau Testament nous ouvre quelques perspectives sur l'œuvre accomplie par les successeurs des Apôtres. Il contient une série d'écrits qui se rattachent aux Apôtres par des liens réels, plus ou moins directs. Au premier rang les évangiles, que la tradition a toujours tenu à rattacher aux Apôtres. Puis la collection des pseudépigraphes, ainsi nommés parce que les auteurs de ces lettres prennent le nom de Pierre ou de Paul, en utilisant un procédé littéraire qui nous étonne mais ne pouvait tromper les contemporains. Prendre ces noms d'Apôtres, ce n'était pas tenter de répandre ses propres vues en se couvrant d'un nom auguste. C'était, pour répondre à des situations nouvelles, remonter à la pensée et à la pratique des Apôtres. Loin de vouloir usurper leur nom, on maintient au contraire leur priorité¹⁹. Assurément, ce procédé comporte des risques, et un disciple moins attentif peut de bonne foi altérer assez profondément la ligne de son maître. Mais derrière ces limites, il faut saisir l'enjeu de ces initiatives.

Il s'agissait de savoir comment continuer l'œuvre entreprise par

18. Sur le vis-à-vis du pasteur et de la communauté, cf. K. KERTELGE, «Offene Fragen zum Thema 'Geistliches Amt' und das neutestamentliche Verständnis von der 'Repraesentatio Christi'», dans *Die Kirche des Anfangs*, cité n. 16, p. 294.

19. Cf. M. TRIMAILLE, «Les aspects positifs de l'hypothèse de la pseudépigraphie», dans M. CARREZ e.a., *Les Lettres de Paul, de Jacques, Pierre et Jude*, Paris, 1983, p. 255 s.

les Apôtres. C'était leur action, et ils n'étaient plus là²⁰. La situation rappelait un peu celle des Apôtres quand Jésus les avait quittés, mais dans des conditions différentes. Il n'y avait plus à inventer, à créer des formes nouvelles de prière et de rassemblement, à dire ce qui s'était passé, ce que Dieu avait fait en Jésus. Il fallait maintenant poursuivre l'œuvre engagée dans sa réalité profonde, non pas comme une entreprise bien lancée à maintenir dans son élan, mais comme une œuvre de Dieu. Les Apôtres l'avaient reçue du Seigneur. Comment la continuer en lui laissant toute sa valeur apostolique et sans la réduire à une construction humaine? Comment lui garder son caractère apostolique, pour que la foi qu'annonce l'Église demeure toujours la foi de Pierre et des Douze, la foi reçue à Pâques du Seigneur ressuscité?

Le fait littéraire de la pseudépigraphie est le pendant authentique de la fidélité de la génération qui suit les Apôtres à recueillir de leurs mains les gestes du Seigneur, la fraction du pain, le baptême au nom de Jésus. C'est l'affirmation du caractère irremplaçable de la mission confiée par Jésus aux Apôtres, et dont leurs disciples, leurs successeurs, doivent maintenir intacte à travers les siècles l'originalité essentielle.

Tel est le ministère de l'Évangile. Il n'a de consistance et d'efficacité que s'il est porté par un ensemble de dynamismes vivants. Il témoigne de leur origine, la personne de Jésus-Christ, et de leur visée, l'avènement du Règne de Dieu.

F-69370 *St-Didier-au-Mt-d'Or*

Jacques GUILLET, S.J.

L'Arbalétière

137, rue de Saint-Cyr

Sommaire. — On définit souvent les ministères dans l'Église à partir des catégories de pouvoir. Cette perspective ne paraît pas répondre aux données de l'histoire et rend difficile l'équivalence entre ministère et service. Le ministère fondamental dans l'Église, confié par le Seigneur aux Apôtres, c'est le service de l'Évangile, c'est-à-dire, indissolublement, l'annonce de l'événement Jésus-Christ et son implantation dans le monde. Le ministre de l'Évangile est l'acteur et le témoin de cette implantation, le représentant du Seigneur Jésus en sa puissance.

20. Cf. F. MUSSNER, «Die Ablösung des apostolischen durch das nachapostolischen Zeitalter und ihre Konsequenzen», dans *Wort Gottes in der Zeit*. Festgabe K.H. Schelkle, Düsseldorf, 1973, p. 167-170.